



## Marginalisation des adolescents

🕒 paru le 13/05/2020 • adapté au contexte belge francophone

Un guide-patient est un outil réalisé pour vous aider à faire des choix pour votre santé. Il vous propose des informations basées sur la recherche scientifique. Il vous explique ce que vous pouvez faire pour améliorer votre santé ou ce que les professionnels peuvent vous proposer lors d'une consultation. Bonne lecture !

### De quoi s'agit-il ?

La marginalisation est le processus par lequel les jeunes se retrouvent progressivement en marge de la société. Les adolescents se marginalisent ainsi, par exemple, suite à des problèmes psychiques ou sociaux, et reçoivent peu d'attention dans le secteur des soins de santé. Ce processus est complexe et souvent associé à de gros problèmes de santé. Le fait d'être porteur d'un handicap ou d'avoir une maladie chronique augmente le risque de marginalisation.

La marginalisation peut être le résultat d'un contexte défavorable complexe. L'adolescent marginalisé éprouve le plus souvent de plus grandes difficultés sur le plan financier, sur le plan des études, des conditions de vie et des compétences nécessaires. Cela n'empêche pas certains jeunes vivant dans une certaine sécurité financière de se retrouver marginalisés. Le principal risque de marginalisation est l'interruption des études.

Une intervention antérieure des services de protection de l'enfance n'entraîne pas nécessairement une marginalisation et tous les adolescents marginalisés n'ont pas de tels antécédents. L'explication tient en partie au fait que les services de protection de l'enfance ne reconnaissent pas le risque de marginalisation chez tous les enfants.

Les causes de marginalisation sont les troubles psychiques sévères tels que la [dépression](#), la [psychose](#), les troubles du développement, le comportement asocial, la consommation d'alcool et de drogues, le cadre de vie défavorable incluant un harcèlement à l'école ou une mise en retrait des relations sociales (de la part de l'adolescent ou de sa famille).

L'abus d'alcool, le comportement asocial et la dépression sont également les principaux facteurs associés au suicide. Les problèmes sont souvent remarqués, mais l'aide à disposition fait défaut. Il arrive souvent que les soignants considèrent l'adolescent comme quelqu'un qui manque de motivation et qui n'a qu'une brève capacité de concentration.

### Qui touche-t-elle ?

Par le passé, le phénomène de marginalisation touchait plutôt les garçons. Mais l'abus d'alcool et de drogues étant aujourd'hui aussi répandu parmi les filles, elles sont dès lors également exposées au risque de marginalisation. La plupart des enfants souffrant d'une affection psychiatrique sont des garçons mais, à l'âge de 13-14 ans, les filles sont également plus nombreuses à être touchées.

### Comment la reconnaître ?

L'adolescent participe de moins en moins à la vie sociale. L'une des caractéristiques peut être l'absence à l'école ou l'arrêt des études et/ou des activités professionnelles. Les facteurs de risque de marginalisation des adolescents sont généralement un ensemble de circonstances défavorables, comme une situation (socio-économique) difficile,

un cadre de vie négatif incluant un harcèlement à l'école, de graves troubles psychiques tels qu'une dépression ou une psychose, des troubles du développement, un comportement asocial, une consommation d'alcool et de drogues et une mise en retrait des relations sociales de la part de l'adolescent ou de sa famille.

### Que pouvez-vous faire ?

Le risque de marginalisation à cause de facteurs psychiques est souvent associé à une attitude ambivalente vis-à-vis de l'aide : l'adolescent signale qu'il a besoin d'aide, mais la rejette en même temps. Un éventuel trouble psychique ayant conduit à la marginalisation doit être identifié et traité. Si l'adolescent est toujours inscrit dans un établissement d'enseignement, la première évaluation est idéalement réalisée par le centre PMS (centre psycho-médico-social). Les professionnels de ces centres peuvent aider lorsque votre enfant est souvent absent de l'école.

Si la marginalisation fait suite à plusieurs problèmes, il convient de les prendre en charge dans leur ensemble en tenant compte de l'adolescent et de son entourage. La plupart du temps, même l'adolescent réticent sera disposé à accepter un soutien s'il sait qu'il sera écouté et qu'il aura une influence sur les solutions qui lui seront proposées. Si l'adolescent a interrompu ses études, il doit les reprendre. Une bonne orientation professionnelle est indispensable, ainsi que l'analyse des possibilités de formation en alternance, par exemple, d'apprentissage ou d'activité professionnelle dans le cadre de la revalidation.

Les interventions forcées sont rarement nécessaires. L'accent est mis sur la flexibilité et sur l'importance d'accorder assez d'attention et de passer suffisamment de temps avec l'adolescent. La coopération avec tous les soignants et tous les services d'aide concernés est ici cruciale, ainsi que la définition d'accords concrets et univoques. S'il s'agit d'un mineur, les parents doivent être impliqués dans l'intervention. Une collaboration avec les services sociaux s'impose généralement. L'aide peut être apportée dans le milieu de vie (en ambulatoire), mais l'adolescent doit être d'accord. Dans certaines circonstances, il peut être nécessaire de placer l'adolescent.

Le soutien administratif fourni à un adolescent cumulant plusieurs problèmes ne doit pas être morcelé : une étroite collaboration est fondamentale. Chaque organisme peut en prendre l'initiative : les services sociaux ou les soins de santé pour les étudiants, les services sociaux communaux ou les services de l'emploi.

Lorsque le risque de marginalisation est la conséquence d'une dépression, il est parfois préférable d'aider d'abord le jeune à suivre son parcours scolaire ou sa formation pratique, et de seulement commencer un traitement après, lorsque les nouvelles routines se sont installées.

### En savoir plus ?

*Vous cherchez une aide plus spécialisée ?*

- [103-Ecoute-Enfants-Ado](#)
- [Le blog de 100drine](#)
- [Infor-Drogues – Une autre écoute](#)
  
- [Centre PMS – Fédération Wallonie-Bruxelles](#)
- [Services de Santé Mentale – Le guide social](#)

### Source

[Guide de pratique clinique étranger 'Marginalisation des adolescents' \(2000\), mis à jour le 23.08.2017 et adapté au contexte belge le 11.11.2019 – ebpracticenet](#)